



Département de la Nièvre  
Communauté de Communes  
Cœur de Loire

Extrait du Registre des Délibérations

Séance plénière du **6 Juin 2024**,

L'an deux mille vingt-quatre, le **six** du mois de juin à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 31 mai 2024 par M. le Président, s'est assemblé à la Salle polyvalente de Neuvy sur Loire, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

**Présents titulaires** : M. Sylvain COINTAT - M. Patrick BONDEUX - Mme Marie-France LURIER – Mme Pauline PABIOT - M. Yves RAVET - M. Pascal KNOPP - M. Gilbert LIENHARD - M. Michel VENEAU - M. Pascal FASSIER - M. Philippe BOURGEOIS - Mme Véronique ITTAH - Mme Geneviève PARIS - M. François DENIZOT - M. Alexandre BLANDIN - M. Yannis BONNET – M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD - M. Hicham BOUJLILAT - Mme Béatrice BOULOGNE - M. Alain DEDISSE - Mme Stéphanie OUVRY – M. Patrick PONSONNAILLE - Mme Pascale QUILLIER - Mme Sylvie REBOULLEAU - Mme Carole TABBAGH GRUAU - M. Michel BARRIERE - Mme Sonia MILLANT - M. Denis HOUCHOT – M. Jean-Claude GILLONNIER - M. Bernard GILOT - Mme Françoise PILLARD - Mme Corinne SERRE – M. Bertrand FLANDIN – Mme Françoise CROTTET-FIGEAT – M. Benjamin MASI - Mme Nathalie LIEBARD - M. Jean-Jacques BERTIN - Mme Nadège COQUILLAT – M. Robert CHOLLET - Mme Stéphanie CHAPUIS - Mme Jocelyne VERNAUX

**Membres absents excusés** : M. André BUISSON - Mme Corinne COLONEL - Mme Mauricette JOSEPH – M. Thierry BEAUVAIS - M. Frédéric AUCOUTURIER - M. Jean-Marc BAUCINO

**Membres titulaires remplacés par leurs suppléants** :

Mme Sandra TIXIER MAUDRY remplacée par M. Raymond LE VAN

**Membres ayant donné pouvoir** : Mme Danielle ROY à Mme Marie-France LURIER  
Mme Martine LEROY à Mme Béatrice BOULOGNE  
M. Jacky SCHOLLER à Mme Jocelyne VERNAUX  
M. Daniel GILLONNIER à M. Gilbert LIENHARD  
M. Patrick RAPEAU à M. Yves RAVET  
M. Michel RENAUD à Mme Stéphanie OUVRY  
Mme Martine BOREL à M. Hicham BOUJLILAT  
Mme Annie MILLIARD à M. Patrick PONSONNAILLE

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 55.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. Philippe BOURGEOIS** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

**Office de Tourisme Loire Vignobles et Nohain - Approbation du Budget Primitif 2024, du Compte Administratif 2023 et du Compte de gestion 2023**

Mme Nathalie LIEBARD et M. Pascal KNOFF ne prennent pas part au vote.

Par délibération en date du 27 juin 2017, dans le cadre de sa compétence développement touristique, le Conseil Communautaire décidait de créer un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC).

L'EPIC dénommé « Office de Tourisme - Loire, Vignobles et Nohain » doit voter son propre Budget Primitif.

L'article 7 des statuts de l'EPIC prévoit que :

*« Le budget préparé par le Directeur est présenté par le Président au Comité de Direction qui en délibère avant le 15 février de chaque année.*

*La clôture des comptes de l'exercice écoulé (Compte administratif et Compte de gestion) est présentée par le Président au Comité de Direction qui en délibère.*

*Le budget, le compte administratif et le compte de gestion sont soumis, après délibération du comité de Direction, à l'approbation du Conseil Communautaire.*

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avis favorable du Bureau Communautaire et de la commission des finances et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le Budget 2024, le Compte Administratif 2023 et le Compte de Gestion 2023 présentés et adoptés par le Comité de Direction de l'EPIC « Office de Tourisme - Loire, Vignobles et Nohain » le 27 février 2024.  
Le budget, le compte administratif et le compte de gestion sont joints en annexe.

Nombre de conseillers : 55  
Présents : 41  
Pouvoirs : 8  
Votants : 47  
Pour : 47  
Abstention : 0  
Contre : 0

UNANIMITE

Pour extrait conforme  
Sylvain COINTAT, Président

M. Philippe BOURGEOIS, secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 13/06/2024

Reçu en préfecture le 13/06/2024

Publié le 14/06/2024

ID : 058-200067916-20240606-2024\_06\_06\_17-DE

